

DOSSIER DE PRESSE
Coordination Nationale des
Etablissements publics de
Recherche et d'Innovations
médicales

Contact
Service communication
eugenie.daly@cncr.fr



SUJET : PEOPLE CHU-CHR RECHERCHE

Recherche clinique: le Pr Antoine Magnan élu président du CNCR

PARIS, 29 septembre 2016 (APM) - Le Comité national de coordination de la recherche (CNCR) a annoncé l'élection du Pr Antoine Magnan à la présidence de ce groupement de coopération sanitaire (GCS) chargé de coordonner la recherche clinique dans les établissements publics de santé.

Antoine Magnan a été élu président administrateur du GCS dont l'intitulé complet est Coordination nationale des établissements publics de santé en matière de recherche et d'innovations médicales.



Il succède au Pr Jean Sibilia (CHU de Strasbourg) qui a assuré la présidence du CNCR durant quatre ans.

Créé en 2005, le CNCR résulte de la volonté commune aux CHU/CHR, au travers des conférences des directeurs généraux, des présidents de commission médicale d'établissement et des doyens -rejoins depuis par les représentants des CH et des CHS- de fédérer, dynamiser et coordonner la recherche clinique réalisée dans les hôpitaux publics français, en lien avec les universités et organismes de recherche, rappelle-t-on.

Pneumologue, PU-PH, le Pr Magnan est président de la CME du CHU de Nantes et dirige une équipe de recherche Inserm, précise le CNCR dans un communiqué.

Le nouveau président "défend trois idées force pour continuer à renforcer la coordination de la recherche hospitalière". Il veut "augmenter l'excellence, en poussant les établissements à s'ouvrir à de nouvelles thématiques en s'appuyant notamment sur le lien établissement public de santé-université".

Il souhaite œuvrer à la reconnaissance "du rôle primordial que jouent les établissements publics de santé dans la recherche, du fait de la diversité des connaissances et des métiers qu'ils concentrent".

La troisième "idée force" avancée est la "pertinence entre l'offre de soins et le développement de la recherche au sein des établissements publics de santé, mais également avec leur mission d'enseignement".

"Antoine Magnan projette de s'appuyer sur quatre leviers: la coordination, le dialogue entre les différentes instances, la valorisation de la recherche et des innovations par la défense des financements et l'organisation graduée des territoires".

fb/eh/APM polsan
redaction@apmnews.com

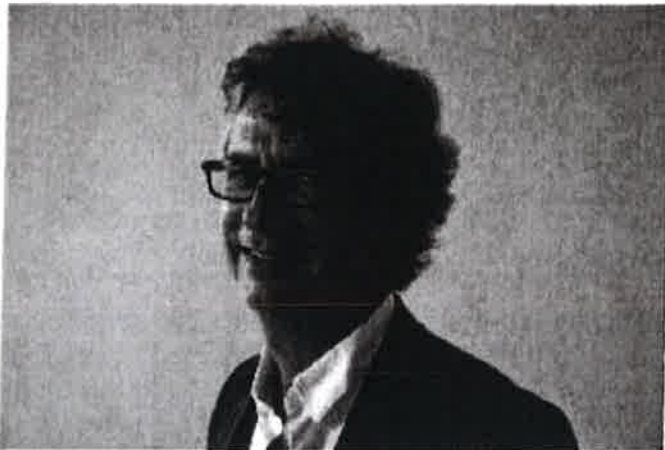
FB30E9BK3 29/09/2016 11:13 POLSAN - Etablissements

©1989-2016 APM International.

[Imprimer](#)

Recherche : Antoine Magnan élu à la tête du CNCR

Réseau CHU - jeudi 22 septembre 2016. 644 vu(s)



Le Professeur Antoine Magnan élu nouveau Président-Administrateur du CNCR

Le **Pr Antoine Magnan** (CHU de Nantes) succède au **Pr Jean Sibilia** en qualité de Président-Administrateur du Groupement de Coopération Sanitaire de la Coordination Nationale des Etablissements Publics de Santé en matière de Recherche et d'Innovations médicales (GCS CNCR). Elu à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale, mardi 20 septembre 2016, Antoine Magnan s'inscrit dans la continuité des actions conduites depuis 4 ans par Jean Sibilia, Doyen de l'UFR de médecine de Strasbourg.

Sous sa présidence, le CNCR travaillera toujours en étroite collaboration avec l'ensemble des membres fondateurs du CNCR : Conférence des Directeurs Généraux de CHU, Conférence des Présidents de CME des CHU, Conférence des Doyens de Médecine, Conférence Nationale des Directeurs de Centres Hospitaliers, Conférence des Présidents de CME des Centres Hospitaliers, Conférence des Présidents de CME des CHS.

Renforcer la coordination de la recherche hospitalière

Le Pr Antoine Magnan a défini trois axes forts :

Augmenter l'excellence, en incitant les établissements à s'ouvrir à de nouvelles thématiques, notamment en cultivant le lien Etablissement public de santé - Université.

Reconnaître le rôle primordial des établissements publics de santé dans la recherche du fait de la diversité des connaissances et des métiers qu'ils concentrent.

Renforcer le continuum entre l'offre de soins, le développement de la recherche et la mission d'enseignement des établissements.

Pour mener à bien ce programme, Antoine Magnan s'appuiera sur 4 leviers : la coordination, le dialogue entre les différentes instances, la valorisation de la recherche et des innovations par la défense des financements et l'organisation graduée des territoires.

Le Pr Antoine Magnan

Pneumologue, professeur des universités - praticien hospitalier, le Pr Antoine Magnan est Président de la Commission médicale d'établissement (CME) du CHU de Nantes. Il dirige une équipe de recherche à l'INSERM et a été coordinateur du DHU2020 « Médecine personnalisée des Maladies Chroniques » au CHU de Nantes

Catégorie : Réseau CHU, Nomination - Election - Officiels

Contact : Réseau CHU

- Marie-Georges FAYN,

GROUPE IZEOS
5 avenue de Verdun
Le Panoramique
94200 Ivry-sur-Seine

- Tel : 06 84 81 59 82

Email : infos@reseau-chu.fr

Standard : 02 54 38 06 59

Les commentaires pour cet article :

Pas de commentaire

Ajouter un commentaire

L'afflux de spams et de messages publicitaires rend obligatoire l'insertion de filtres. Pour que cet espace continue à bien remplir sa fonction de passerelle entre les internautes et les institutions, nous vous invitons à remplir les cadres ci-dessous ainsi que le code qui figure dans l'image avant de nous transmettre votre commentaire. Merci de votre compréhension.

Le comité de rédaction

Prénom: *

Nom :

Email: *

Antoine Magnan succède à Jean Sibilia au Comité national de coordination de la recherche

Publié le 22/09/16 - 11h30 - HOSPIMEDIA

Publié le 22/09/16 - 11h30 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA



Le groupement de coopération sanitaire de la Coordination nationale des établissements publics de santé en matière de recherche et d'innovations médicales, autrement appelé Comité national de coordination de la recherche (CNCR), réuni en assemblée générale le 20 septembre, a élu le Pr **Antoine Magnan** en qualité de président-administrateur. Il succède au Pr Jean Sibilia, doyen de l'unité de formation et de recherche de médecine à l'université de Strasbourg.

Dans un communiqué, le CNCR informe qu'Antoine Magnan inscrira son action dans la lignée des travaux menés depuis quatre ans par son prédécesseur. Il défendra en outre trois idées : l'excellence, la reconnaissance et la pertinence. Et s'appuiera sur quatre leviers : coordination, dialogue, défense des financements et organisation graduée des territoires.

Antoine Magnan est pneumologue, professeur des universités-praticien hospitalier et président de la commission médicale d'établissement du CHU de Nantes. Il dirige une équipe de recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et a été coordonnateur du département hospitalo-universitaire (DHU) de médecine personnalisée des maladies chroniques au CHU de Nantes.

Pia Hémary

[Ecrire à l'auteur \(#\)](#)

Tous droits réservés 2001/2016 — HOSPIMEDIA

Réagissez

Votre commentaire sera visible par l'ensemble des abonnés et publié en tant que :

Pia Hémary

[Nomination]

Marie Lang prend la direction du Centre national de coordination de la recherche ce 7 septembre

Publié le 04/09/15 - 18h48 - HOSPIMEDIA

Publié le 04/09/15 - 18h48 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA



Le conseil d'administration du Centre national de coordination de la recherche (CNCR) a acté le 1^{er} septembre dernier la nomination de **Marie Lang** en tant que directrice. À compter du 7 septembre, elle remplace donc Elisabeth Devilliers, qui reste néanmoins chargée de mission auprès du président le Pr Jean Sibilia.

Marie Lang sera entourée d'une équipe de dix personnes — en cours d'installation — pour accompagner la mise en œuvre des priorités du CNCR pour la période 2015-2017. Contactée par *Hospimedia*, elle en rappelle les trois axes de travail définis, à savoir assurer l'interface avec la filière industrielle, améliorer la réponse aux appels à projets européens et enfin faciliter la mesure (bibliométrie et cartographie) des publications scientifiques des hôpitaux publics. À noter, souligne-t-elle également, que le CNCR a modifié sa convention constitutive (arrêté du 25 août validé par l'ARS Île-de-France) pour permettre à l'ensemble des centres hospitaliers publics d'y adhérer. Elle ajoute enfin que le CNCR ne sera pas une agence de financement puisque la DGOS a repris la main sur la distribution des crédits précédemment alloués par le Centre national de gestion des essais de produits de santé (Cengeps).

Âgée de 42 ans, directrice d'hôpital de formation, Marie Lang a occupé depuis 1996 différents postes en qualité de directrice adjointe chargée d'une direction fonctionnelle (ressources humaines, finances, affaires médicales, affaires générales) dans plusieurs établissements publics de santé, en métropole et outre-mer. Ayant conservé depuis sa scolarité à l'École des hautes études en santé publique un intérêt pour la recherche clinique hospitalière, elle a rejoint au ministère de la Santé la mission de l'observation, de la prospective et de la recherche clinique (OPRC) puis le bureau de l'innovation et de la recherche clinique. Adjointe de 2008 à 2011, elle y est en charge de l'organisation de la recherche clinique et des programmes de recherche clinique et d'innovation, dont le programme hospitalier de recherche clinique (PHRC). En juin 2011, elle est arrivée au Centre national de gestion des essais de produits de santé (Cengeps) comme adjointe au directeur. Début 2012, elle en est devenue directrice. Elle a occupé le poste jusqu'au 27 mars dernier, date de la dissolution du Cengeps, dont elle assure d'ailleurs encore les opérations de liquidation à ce jour. Recrutée depuis lors au CNCR en qualité de directrice de la stratégie et des partenariats, elle en devient ce 7 septembre la directrice.

Pia Hémerly

[Ecrire à l'auteur \(#\)](#)